

## VILLE D'HAVELUY

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 20 MAI 2025

Date de convocation : 15 MAI 2025

Date d'affichage : 15 MAI 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 16

Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**PRESENTS** : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint, + MAYEUX M., 3ème Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + DELBECQ D.

**EXCUSES** : MM. LEFEBVRE B. qui donne pouvoir à MURCIA B. + PERNAK C. qui donne pouvoir à LEBBADER D. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à PERTOLDI C. + GARCIA M.

**ABSENTS** : MM. /

**Secrétaire de séance** : Mme MAYEUX M.

**Délibération N° 2025-03-02**

**OBJET**

**Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation**

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au conseil municipal des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation.

- En date du 25 mars 2025, Monsieur le Maire a signé avec la société SMACL ASSURANCES à Niort, un contrat d'assurance pour la flotte automobile aux conditions suivantes :  
Date d'échéance : 1<sup>er</sup> janvier  
Date de fin de contrat : 31 décembre 2026  
Montant des cotisations annuels : 8 607,51 € hors taxes.
- En date du 8 avril 2025, Monsieur le Maire a signé avec la CAPH une convention relative à la mise en œuvre d'un accompagnement de médiation numérique pour les communes et ses habitants.

L'assemblée délibérante prend acte de ces décisions.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Mariette MAYEUX



Jean-Paul RYCKELYNCK

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE  
Transmise à la Sous-Préfecture le 26/05/2025  
Publiée ou notifiée le  
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME  
Le Maire,

